Capbreton

n°132 Janvier 2013



5 Vie municipale



Gestion de l'eau

Les circuits de distribution d'eau potable et de collecte des eaux usées sont désormais gérés par le Sydec.

8 Dossier



Conseil municipal

Patrick Laclédère succède à Jean-Pierre Dufau comme maire de Capbreton.

6 Aménagement



Lotissement des 2 Pins

Éric Kerrouche, 1^{er} adjoint en charge de l'urbanisme présente l'état d'avancement du projet.

13 Solidarité



Entraide

Les associations caritatives capbretonnaises sont à pied d'œuvre.

16 Intercommunalité

Escale info

Tous les services dédiés aux jeunes et aux familles sont à l'Escale info.

 17_{Sortir}



La commune de Capbreton a fait le choix d'une communication écoresponsable. Ce document a été réalisé avec des encres végétales, sur du papier recyclé par une imprimerie "Imprim'vert".

Magazine municipal N°132 Ianvier 2013

Ce numéro a été tiré à 10 500 exemplaires

Directeur de la publication :

Patrick Laclédère

Codirecteur de la publication :

Nelly Bétaille-Guermeur

Réalisation :

agence caractères

05 58 91 40 40 - Saint-Paul-lès-Dax

Photos : Mairie de Capbreton,

Caractères, Thierry Martin, Sabrina Moguez, Patrick Valleau



Meilleurs vœux

Élu maire depuis début novembre, je mesure la responsabilité qui est la mienne aujourd'hui. Je salue le travail de mon prédécesseur, Jean-Pierre Dufau, aux côtés de qui je suis élu depuis 1995 et dont je partage les valeurs. Je poursuivrai l'action que nous avons engagée pour Capbreton et les Capbretonnais, avec l'appui de l'équipe municipale (thème du dossier de ce bulletin).

Il me paraît important de prendre le temps de la communication et de l'échange. Le bulletin a pour objet de vous présenter les points clés de la vie municipale. Nous aurons aussi l'occasion de nous retrouver lors de réunions publiques comme celle du 17 décembre dernier relative à la nouvelle gestion de l'eau et de l'assainissement par le Sydec.

Ainsi, nous vous présenterons en détail le projet du futur lotissement des 2 pins dont le permis d'aménager a été déposé fin 2012 ainsi que celui du futur EHPAD pour lequel le maître d'œuvre a été retenu à l'issue d'un concours d'architecture. Une réunion publique sera également organisée sur les travaux de réhabilitation et la création d'une piste cyclable avenue des Alouettes.

La mairie et les nombreuses associations capbretonnaises, dont le comité des fêtes, proposent des animations auxquelles vous êtes toujours les bienvenus.

Après les manifestations de fin d'année (le téléthon, la Saint-Nicolas, le Noël de nos aînés dans les maisons de retraite, l'embrasement de la Torèle...), de nombreux événements culturels et de loisirs vous sont proposés. Retrouvez le programme dans le « Sortir à Capbreton » joint à ce bulletin.

Je garderai le cap que nous nous sommes fixé pour que notre cité marine reste une ville dynamique, accueillante et où il fait bon vivre ensemble.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2013.

Patrick Laclédère Maire de Capbreton

Nouveaux Capbretonnais



Comme chaque année, une journée est organisée pour l'accueil des nouveaux habitants le 2 février. Après l'accueil et le verre de l'amitié au casino municipal, plusieurs activités leur sont proposées :

séance de cinéma au Rio, visite historique du centreville par l'association SADIPAC...

Une invitation est adressée à ceux qui se sont signalés en mairie

Pour les autres, n'hésitez pas à contacter le pôle Culture Communication au 05 58 72 72 14.

La rueClémenceaupasse au vert

Un nouvel espace vert et de loisirs sera aménagé en plein centre-ville, rue Georges-Clémenceau. En effet, le Conseil municipal a souhaité se porter acquéreur d'une parcelle de 2033m², située à deux pas de la mairie, le long du Boudigau et de la voie verte. Son prix a été estimé à 340 000€. Laissé jusqu'à présent à l'abandon, après qu'un projet d'immeuble a été refusé par l'architecte des bâtiments de France et par la commission urbanisme, ce terrain va connaître une nouvelle vie. Il s'intègrera dans le schéma général de réhabilitation du centre-ville.



Site du futur jardin public

Classée commune touristique depuis 1969, Capbreton vient de déposer un dossier de candidature pour être classée « Station de tourisme ». Cette nouvelle appellation, qui rentrera en vigueur en 2014, doit permettre de créer un indice qualité plus compréhensible du public, et d'instaurer une dynamique d'excellence. Pour mémoire, l'office de tourisme a obtenu en fin d'année le classement en 1ère catégorie, obligatoire pour candidater.



Comme sur des roulettes

Les élus du Conseil municipal des enfants s'investissent très sérieusement dans l'avancée de leurs projets.



Les équipements du skate-park à venir ont fait l'objet d'études attentives

Depuis la rentrée, les élus du Conseil municipal des enfants (CME) ont beaucoup travaillé et se sont réellement investis sur le projet intergénérationnel de création d'un skate-park dans la ville.

Le 1^{er} décembre dernier, ils ont présenté un pré-projet au maire et aux adjoints, projection à l'appui. Les élus ont émis un avis favorable et ont témoigné leur soutien à sa réalisation. Actuellement, les enfants rencontrent les futurs utilisateurs petits et grands. D'ores et déjà des modifications ont été prises en compte, notamment sur le choix des modules souhaités.

Ils préparent d'autres projets pour 2013, notamment leurs participations à Paroles Citoyennes (voir ci-dessous), à la Fête du Jeu, à des actions de sensibilisation sur le thème de la sécurité et de l'environnement.

Concours Paroles citoyennes



En 2012, les textes sélectionnés ont fait l'objet d'une lecture publique et déguisée

Créé en 2003, Paroles citoyennes est un concours d'écriture et de créations plastiques. En lien avec l'ouverture de la maison de l'oralité et du patrimoine (MOP) pré-

vue cet été, le thème retenu cette année est « Mémoires ».

Comme 2012, avant la remise des prix le 8 juin, les textes sélectionnés par le jury seront présentés par la troupe de théâtre locale, Les Tréteaux, dans le cadre d'une déambulation. Les Tréteaux présenteront également en soirée une pièce de théâtre à la salle de spectacle Ph'art du casino.

Les œuvres sont à déposer à la médiathèque l'Écume des jours, place Yan du Gouf, au plus tard le mercredi 20 mars pour les textes et le mercredi 15 mai pour les créations plastiques.

Règlement du concours disponible à la médiathèque, en mairie ou sur le site www.capbreton.fr.

Pour toutes questions ou problèmes sur l'eau potable et l'assainissement, la facturation ou les moyens de paiement, des fuites d'eau potable, des bouchages du réseau d'assainissement, des branchements sur le neuf ou des poses de compteurs, des renseignements techniques ou administratifs etc. Vous pouvez contacter le Sydec :

- dans leurs locaux, sur le site d'Erdf à Capbreton (4 boulevard des Cigales), ouvert au public du lundi au vendredi de 7h45 à 12 h et de 13h15 à 17h45



- par téléphone au 05 58 42 02 00

En cas d'urgence, un service d'astreinte 24h/24 et 7 jours/7 est à votre disposition au 0 810 40 90 40 (numéro Azur - coût d'un appel local).

Pour être au plus près des usagers le Sydec installera un centre d'exploitation de proximité à Capbreton.

Nouveaux horaires

Les horaires d'accueil du public de la mairie, de la police municipale et du pôle Enfance, jeunesse, sport et vie associative de la Ville de Capbreton sont modifiés depuis début janvier. Les horaires des autres services restent inchangés. Retrouvez le détail de ces horaires en page 18 et sur notre site Internet: www.capbreton.fr



Le Sydec à pied ďœuvre

Trois millions d'euros vont être affectés à la rénovation et à l'amélioration du circuit de distribution d'eau potable et de collecte des eaux usées.



Les agents du Sydec sont sur le terrain depuis début janvier

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la distribution de l'eau potable et la collecte des eaux usées sont assurées par le Sydec (Syndicat mixte Départemental d'Équipement des Communes). Un courrier d'information a été adressé en début d'année à tous les

À l'origine de ce changement, le choix d'une gestion publique de l'eau et du maintien d'un niveau de prix bas associés à un important programme de travaux.

Trois millions d'euros vont être investis sur trois ans pour rénover et améliorer les réseaux. Les secteurs Alouettes, L'herminier et Adour seront traités. Aucune visite d'agent du Sydec au domicile des usagers n'est prévue avant plusieurs mois, sauf à votre demande. Soyez prudents.



Programmation des travaux en assainissement 2013-2015

2013 : 1 100 000€ dont le secteur de l'avenue des Alouettes

2014 : 800 000€ dont le secteur de la rue du Commandant l'Hermi-

2015 : 1 100 000€ dont le secteur de l'avenue de l'Adour

À la rencontre des citoyens



Une réunion publique d'information animée par deux représentants du Sydec s'est tenue fin 2012, en présence du nouveau maire Patrick Laclédère

Tout continue durant les travaux



Aménagement des espaces verts devant le groupe scolaire Saint-Exupéry



Réfection de la toiture de l'Hôtel-de-Ville



Élagage des platanes entre l'église et la mairie

Faire baisser la pression foncière

Le permis d'aménager du futur lotissement des 2 Pins, situé route de Soorts, est lancé. Explications avec Eric Kerrouche, 1^{er} adjoint en charge de l'urbanisme.



Tous les types d'habitat seront représentés

Pourquoi proposer une telle variété de logements?

Parce que tous les ménages ne suivent pas le même parcours résidentiel, les élus ont souhaité offrir tous les types et offres de logements : locatif social et accession sociale à la propriété (au centre sur le plan), vente de terrains constructibles.

Vous souhaitez commercialiser ces lots à des prix très attractifs?

Face à la pression foncière, nous avons fait le choix de pratiquer des tarifs en dessous des prix du marché et d'imposer une interdiction de revente de 10 à 5 ans en fonction des types de terrains.

La commune continue de privilégier la mixité sociale?

Nous restons fidèles à nos engagements en faveur du logement pour tous. Comme pour les lotissements du Gaillou, du Résinier I et II, ou pour les programmes publics/privés comme les Berges landaises ou Clair de dunes, le lotissement des 2 pins privilégie la mixité sociale.

Environnement, mixité intergénérationnelle, l'emplacement du projet a été soigneusement calculé?

La municipalité a souhaité préserver au maximum la chênaie située au nord de la parcelle sur une bande de 3000m² (en haut sur le plan). Par ailleurs, en plaçant le lotissement à proximité du futur EHPAD (à gauche sur le plan), nous avons effectivement fait le choix de l'intergénération.



- printemps 2013 : réunion publique de présentation
- juin 2013 : appel à candidature
- octobre/novembre 2013 : convocation des personnes sélectionnées pour le choix des terrains
- fin novembre 2013 : signature des sous-seings
- fin 2013 : réception des travaux d'aménagement (débutés en juillet)
- printemps 2014 : Signature des actes de vente

Alerte chenilles



Comme chaque année à l'automne, la mairie avait programmé le traitement de la chenille processionnaire par épandage aérien sur la zone agglomérée de Capbreton.

Interdit par le Préfet, il n'a pu avoir lieu. Il est donc possible que les chenilles processionnaires soient plus nombreuses cette année. Soyez vigilants, elles sont très urticantes.

⊕ Cigales arborées



Le sud du boulevard des Cigales sera planté d'arbres comme ici sa partie nord

Les agents du service espaces verts ont commencé les plantations le long du boulevard des Cigales (entre l'avenue de Bouheben et la zone de loisirs du Gaillou). Leurs prochains chantiers seront le jardin du Presbytère puis l'allée des Bécasses.

Insertion mode d'emploi



Les stagiaires sont chargés de la réhabilitation du chai et de l'aménagement d'un jardin d'agrément

Pour faciliter la qualification et l'accès à l'emploi, les élus ont choisi de faire réaliser une partie des travaux de la Maison de l'Oralité et du Patrimoine (ouverture été 2013) dans le cadre d'un chantier formation insertion.

Ce dispositif permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi d'accéder à un premier niveau de qualification, de développer des compétences en adéquation avec les besoins en main-d'œuvre des entreprises du territoire et de participer à une production d'intérêt général. Le public est ciblé, il s'agit de personnes sans qualification orien-

Chantier école nouvelle chance

Ce dispositif a été mis en place en 2009 dans le cadre de la politique régionale d'égalité des chances de la Région Aquitaine, en partenariat avec les Conseils généraux et les acteurs de la formation et de l'emploi des territoires. Il permet d'amener des jeunes et des adultes en difficulté d'insertion vers une qualification et un métier. tées par la mission locale (pour les moins de 26 ans), le pôle emploi et le Conseil général (bénéficiaires du RSA).

Les 12 stagiaires du chantier école de Capbreton préparent une validation totale ou partielle du Certificat de qualification professionnelle d'ouvrier en maintenance d'hôtellerie de plein air. Ils interviennent en maçonnerie, bâtiment, menuiserie, plomberie, électricité et espaces verts. À la fin du chantier, ils effectueront un stage dans des campings ou des centres de vacances avec pour objectif l'obtention d'un emploi.

Opération réussie

La commune met à disposition le matériel et les matériaux nécessaires aux travaux. Menée par l'INSUP Pays dacquois, ce chantier-école nouvelle chance est cofinancé par le Conseil régional d'Aquitaine et le Conseil général des Landes.

Marie-Jeanne Dédouit, coordinatrice du chantier pour l'INSUP, souligne la réussite de cette opération : « Les relations de partenariat avec la commune et les entreprises intervenant sur le site de la MOP sont de qualité. Il y a une réelle implication et les stagiaires se sentent soutenus. Ils sont très motivés et se sont appropriés le chantier. »



Garder le cap

Jean-Pierre Dufau, maire de Capbreton depuis 1989, a démissionné fin octobre pour se consacrer pleinement à son mandat de député. C'est Patrick Laclédère, son 1^{er} adjoint depuis 2008, qui lui a succédé.

Élu depuis 1995, le nouveau maire est expérimenté et entouré d'une équipe soudée. Le passage de relais s'est donc fait sans difficulté.

Les projets initiés (lotissement municipal, futur EHPAD, Maison de l'Oralité et du Patrimoine, travaux aux écoles...) sont toujours d'actualité. Et d'autres sont à venir.

« Nous avons changé de maire mais nous ne changeons ni d'équipe, ni de cap. »



Vous êtes maire depuis début novembre. Comment s'est passée la transition?

Diriger une commune est une responsabilité dont je mesure l'importance. Mais c'est aussi un travail collectif.

Je sais pouvoir compter sur le soutien, les compétences et l'implication des élus (et sur celles de mon 1er adjoint et Président de la communauté de communes MACS, Éric

Le groupe majoritaire reste mobilisé et motivé pour porter le projet municipal engagé avec Jean-Pierre Dufau et la liste Ensemble pour Capbreton.

Nous avons changé de maire mais nous ne changeons ni d'équipe, ni de cap.

Nos priorités restent les mêmes : l'aménagement et la valorisation de notre commune, la protection de notre environnement, le logement pour tous, le bien vivre ensemble...

Vous avez fait le choix de réduire le nombre d'adjoints. Pourquoi?

Adjoint aux finances depuis 2001, je pilote le budget de la commune depuis plus de 10 ans. C'est une fonction qui ne s'improvise pas. Déléguer cette mission à un autre nécessitait la nomination d'un nouvel adjoint. Nous avons préféré passer de 8 à 7

adjoints et réduire ainsi le montant des indemnités versées aux élus.

Quels sont vos projets pour Capbreton?

Des investissements réguliers ont permis d'aménager et de valoriser notre commune. Nous devons continuer en tenant compte des contraintes budgétaires.

Nous poursuivrons donc les projets en cours: le lotissement municipal des 2 pins, le futur EHPAD, la Maison de l'Oralité et du Patrimoine, la fin des travaux sur les bâtiments du groupe scolaire Saint-Exupéry, la restructuration du centre technique municipal. D'autres sont également à l'étude comme la création d'un jardin public en centre-ville ou le projet de skate-park porté par le Conseil municipal des enfants.

Patrick Laclédère

Né en 1959 à Capbreton, place de la Mairie.

Marié, deux enfants.

Employé de banque.

Élu depuis 1995, adjoint aux finances depuis 2001 et nommé 1er adjoint en 2008.

Votre député



Fidèle à mon engagement, j'ai appliqué la règle de non-cumul des mandats et démissionné de ma fonction de maire de Capbreton.

Une décision réfléchie teintée d'une émotion réelle. Pour autant, je reste membre du Conseil municipal.

Patrick Laclédère, notre nouveau maire, a pris le relais. Élu à mes côtés depuis 1995 et 1er adjoint depuis 2008, il a été associé très étroitement à toutes les décisions municipales. Il a l'expérience et les aptitudes nécessaires à la fonction de maire.

Il bénéficie de tout mon soutien comme l'équipe qui l'entoure. Et ainsi continue la vie municipale à Capbreton... Meilleurs vœux 2013.

Qu'il me soit permis de vous remercier et de vous exprimer ma gratitude pour les années passées ensemble.

J'en garde un souvenir intense et ému. Oubliant les difficultés, je ne retiendrai que les moments de bonheur.

Celui de partager avec vous notre attachement pour Capbreton : cité portuaire originale, dotée d'une personnalité authentique et d'un charme indéniable.

Continuons de regarder ensemble dans la même direction, celle de l'océan à la fois immuable et sans cesse renouvelé...

Bonne et heureuse année.

Dossier

Le Conseil municipal

Ils sont 29 citoyens élus pour vous servir. 7 adjoints et 8 conseillers municipaux sont plus particulièrement délégués sur certaines missions.

Huit conseillers municipaux sont délégués pour intervenir sur des missions précises :

- Jean-Luc Giraudeau (Vie associative fêtes et cérémonies)
- Alain Larrieu (Opérations d'aménagement et personnel des services techniques)
- Françoise Petit (Logement social)
- Jean-Claude Puyau (Plages, port et sécurité des ERP)
- Louisette Roques (Commerce et artisanat)
- Michel Roques (Développement touristique et promotion de la station)
- Martine Salmon (Animation et vie des
- Jean-Yves Sorin (Sécurité publique)

Les sept autres conseillers municipaux du groupe majoritaire (élus de la Liste Ensemble pour Capbreton) sont :

- Marjory Bouille-Vagneur
- Stéphane Destugues
- Jean-Pierre Dufau
- Danièle Dufourg
- Christiane Duqué
- Christine Jaury-Chamalbide
- Christian Pétrau
- Véronique Pujol
- Jean-José Vergès



- Stéphanie Dubarry et Jean François Costabadie
- Fritz Köhler et Nathalie Castets (arrivée au Conseil municipal fin 2010 suite à la démission de Corinne Dehez, et aux refus successifs de siéger de Valérie Terrier et Pierre Cambon).

Les séances du Conseil municila ville www.capbreton.fr

Bon à savoir

pal sont publiques (les prochaines auront lieu les 24 janvier, 1er et 31 mars). Vous pouvez donc y assister où prendre connaissance des comptes-rendus affichés en mairie ou disponibles sur le site internet de

Comment ça marche?



Le conseil municipal en mars 2008

La commune est dotée d'une organisation propre, qui comprend une autorité délibérante, le Conseil municipal et une autorité exécutive : le maire et les adjoints.

Organe délibérant, le Conseil municipal est élu pour six ans au suffrage universel direct. Il règle par ses délibérations les affaires de la commune. Il se compose du maire, d'un ou plusieurs adjoints et des conseillers municipaux. Le nombre de conseillers est fixé en fonction de la population. À Capbreton, il y a 29 conseillers, dont le maire et 7 adjoints.



Éric Kerrouche 45 ans

chercheur au CNRS 1er adjoint délégation : Urbanisme, Intercommunalité et Nouvelles Technologies



Le maire entouré de ses adjoints



Alain Marron 59 ans

artisan délégation : Travaux et Environnement



Castebrunet 65 ans retraitée délégation : Action sociale et Personnes

âgées

Danièle



49 ans journaliste délégation : Culture, Patrimoine et Communication

Nelly

Bétaille



Premier adjoint

Suite à la démission du maire, une séance extraordinaire du conseil municipal doit être organisée dans les 15 jours pour élire le nouveau maire et les adjoints qui l'assisteront.

Le maire désigne ensuite son premier adjoint. Il s'agit d'une fonction particulièrement importante puisque le premier adjoint remplace le maire en cas d'absence ou d'empêchement. Il dispose alors de toutes les attributions et compétences du maire.

La connaissance des dossiers et l'expérience sont donc primordiales à l'exercice de cette fonction.

C'est Eric Kerrouche, élu à Capbreton depuis 2001, adjoint à l'urbanisme et président de la communauté de communes MACS depuis 2008, qui a été chargé d'occuper cette fonction aux côtés du maire.



Louis Galdos 54 ans cadre Erdf délégation : Sports et Loisirs



fonctionnaire territoriale délégation : Jeunesse et Citoyenneté



Maylis Liaunet 54 ans pharmacienne délégation : Famille et Éducation

Coup de pouce sur la santé

L'aide à l'Acquisition d'une Complémentaire Santé (ACS) concerne toutes les personnes dont les ressources sont faibles mais légèrement supérieures au plafond ouvrant droit à la Couverture Maladie Universelle (CMU) complémentaire. Elle couvre une partie de la cotisation annuelle à une complémentaire santé et permet de réduire les dépenses liées aux soins restant à payer.

Renseignement au 3646 (prix d'un appel local depuis un poste fixe de 8h à 18h du lundi au vendredi). Simulateur en ligne sur le site www.ameli.fr

Permanence de la Sécurité Sociale, au centre social 6 avenue George Pompidou, lundi de 9h15-12h, 13h30-16h, jeudi 9h15-12h.



Les séniors en nombre

La Semaine Bleue a eu un tel succès (plus de 700 inscriptions au total), que les élus du CCAS, organisateur, ont décidé de doubler les animations proposées.



Projection du film « Les Intouchables » au cinéma municipal Le Rio

Prime à l'isolation

Parce qu'un logement mal isolé peut coûter cher à chauffer l'État a mis en place un programme d'aide à la rénovation thermique.



Dans le cadre des Investissements d'avenir, l'État a créé un programme d'aide à la rénovation thermique des logements : « Habiter Mieux ».

Son objectif : aider 300 000 propriétaires occupants à financer les travaux de rénovation thermique les plus efficaces, pour diminuer de façon significative les dépenditions

d'énergie de leurs logements.

L'aide « Habiter Mieux » est une prime forfaitaire octroyée en complément d'une aide de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) aux propriétaires aux ressources « modestes » ou « très modestes ».

Renseignements 0820151515 (n° indigo, 0,15€/min). www.habitermieux.fr

Adoucir la facture

Pour aider les personnes qui ont des difficultés à payer leurs factures d'électricité, de gaz, de bois ou de fuel, le CCAS de Capbreton renouvelle son dispositif « aide à l'énergie ».

Elle est accordée sous conditions de ressources aux personnes habitant à Capbreton depuis au moins un an et abonnées à un contrat « énergie ».

Renseignements auprès du CCAS au 05 58 72 70 75. Dossier téléchargeable sur le site de la ville www.capbreton.fr, rubrique vie pratique, action sociale logement.

Téléthon

en progrès

Plus de 11 000€ (9 900€ en 2011) ont été récoltés dans le cadre du téléthon qui s'est déroulé aux salles municipales et au marché.

De nombreux bénévoles d'associations capbretonnaises animaient cette journée avec le comité des fêtes et Jean-Luc Giraudeau, élu délégué Vie associative, fête et cérémonies : aérofit'club, amicale Pey du moun, parents d'élèves de Saint-Éxupéry, automne ensoleillé, banda paradoxe, Capbreton-Hossegor rugby, cercle des arts, cercle philatélique, gym volontaire, Landes côte sud accueille, planet' illusions, studio d'arts chorégraphique... Leur mobilisation a permis de récolter plus de dons que l'année dernière.

Merci également aux généreux donateurs, au Centre Leclerc et au Cers (Centre européen de rééducation du sportif) qui ont organisé des collectes particulières.







Pôle de secours

Les associations caritatives capbretonnaises apportent une assistance bénévole aux personnes en difficulté, en collaborant avec le Centre Communal d'Action Sociale.



L'équipe des Restos du cœur distribue un nombre croissant de repas tous les hivers

Installé allée du Boudigau, à proximité des services sociaux, le pôle social de Capbreton héberge les services bénévoles des Restos du cœur et du Secours populaire.

La campagne d'hiver des Restos a débuté fin novembre et s'achèvera fin mars.

87 familles des communes d'Angresse, Bénesse, Capbreton, Hossegor et Labenne les ont déjà sollicités. Un chiffre en forte augmentation.

Complémentarité

Durant l'intercampagne des Restos du cœur, de mi-mai à fin octobre, le Secours populaire prend le relais de l'aide alimentaire. L'association, forte d'une trentaine de bénévoles, gère une boutique de vêtements ouverte à tous et propose un service d'épicerie solidaire.

Capbreton dispose également d'une antenne du Secours catholique, située 9 rue du Prieuré, dont le responsable est Jean Hardy.

En dehors de leurs campagnes, ces associations proposent leur aide aux personnes

Une initiative très généreuse.

Un merci tout particulier à Karine Siles du restaurant Les Terrasses qui a servi gratuitement cinquante repas le dimanche 23 décembre. en grande détresse, acceptent les dons des commerçants locaux, et surtout ne vivent que de l'implication des donateurs et des bénévoles.

Restos du cœur 05 58 72 67 02

Accueil et distribution lundi et jeudi matin. Possibilité de se doucher, de laver et de sécher son linge et de prendre rendez-vous avec une coiffeuse.

Secours populaire 05 58 72 40 15

Permanence mardi et vendredi de14h à 16h.

Local de vente de meubles, de vaisselles... ouvert le lundi et le jeudi de 14h30 à 16h30 (impasse de Verdun).



Boutique de vêtements ouverte tous les jours de 14h à 15h45.

Secours catholique 05 58 72 06 92

Permanences le mardi de 9h à 12h, le mercredi, le jeudi et le vendredi de 15h à 17h30.

Changeons de Cap

Stéphanie DUBARRY, Jean François COSTABADIE

À l'aube de l'année 2013, nous souhaitons à toutes les Capbretonnaises et à tous les Capbretonnais, ENFIN, une année de SÉCURITÉ VÉRITABLE en ce qui concerne la circulation! Et ce n'est pas faute, de notre part, d'en saisir la Municipalité régulièrement et, SI NOUS NOUS RÉFÉRONS AU PLAN DE CAPBRETON, la TOTALITÉ du carré entre – et ces voies comprises - : l'Avenue du Grand Bruca, à l'Est - l'Avenue des Acacias, au Nord -, le Boudigau, à l'Ouest - et la Rue des Frères Gélibert puis l'Avenue de Bouheben, au Sud - MÉRITE D'ÊTRE EN LIMI-TATION DE VITESSE à 30 km/heure! Auquel s'ajoute, encore et toujours, l'avenue des Alouettes totalement saturée l'été par les va-et-vient intempestifs des camping-cars et du stationnement des véhicules sur les semblants de trot-

Les voitures comme les 2-roues roulent trop vite à CAPBRETON, chacun peut le constater; alors piétons et cyclistes peuvent en pâtir!

La pose de chicanes, par-ci, par-là, comme Allées du Boudigau, Avenue Loucheur ou Route d'Angresse ne suffit pas à résoudre les conflits de circulation, lesquels frisent, le plus souvent, l'incivilité! Sur les voies, dites « VERTES », les cyclistes n'y rencontrent pas un usage toujours sûr! Ailleurs, ce sont les piétons qui ne savent où poser leurs pas pour être naturellement protégés, que ce soit par absence de trottoirs ou de leur mauvais état d'entretien! Presque PARTOUT, enfin, TOUS subissent des flots de voitures qui semblent livrées à elles-mêmes, comme si elles étaient pilotées par des robots qui s'amuseraient à quelque rodéo!

Alors MERCI, Monsieur le Maire, d'accéder aux souhaits que nous formulons pour nos concitoyens.

Très bonne année à vous tous Capbretonnais, santé et bonheur partagés!

Le Roi s'en va, vive le Roi!

Il y a cinq ans, l'opposition capbretonnaise était en pleine ébullition pour constituer sa liste face au maire sortant, Monsieur Dufau... Vaille que vaille, le résultat à la sortie des urnes fut similaire, à quelques voix près (celles qui manquèrent pour un conseiller de plus), à celui de 2001... Et le même cas de figure pour certains colistiers amenés à siéger en début ou en cours de mandat : division, démission, abandon...

Alors formulons le vœu que 2013 voie éclore une union forte et solide (et durable!) pour préparer en amont les futures échéances municipales.

Car bien qu'aujourd'hui « l'homme des Lettres » soit parti, les chiffres restent les mêmes : Pour le nouveau Maire ce sont les mêmes choix politiques -à priori-, le même budget, la même logique donc les mêmes choix numéraires, unitaires et Majoritaires! C'est ce dernier mot que l'avenir de l'opposition capbretonnaise doit marteler et concrétiser.

Chers Capbretonnais,

Nous vous présentons nos meilleurs vœux, pour une année constructive et riche en propositions de la part de l'opposition, Castets/Köhler, que nous représentons.

1/ Ils ont osé

Avec les élections du nouveau maire le vendredi 9 novembre 2012 la majorité municipale a reconduit les indemnités versées au maire et aux élus chargés d'une délégation. Ces indemnités sont majorées de 25% en toute légalité puisque Capbreton est classée « station balnéaire ». Il faut savoir que cette autorisation légale n'est pas une obligation!

Il nous semble complètement déplacé dans le contexte actuel, (chômage, difficultés de trésorerie pour payer le loyer, l'électricité, augmentation de la fréquentation des restos du cœur, personnes âgées en dessous du seuil de pauvreté etc...), d'entériner cette majoration déjà appliquée par les mandatures précédentes.

La majorité municipale de Capbreton trouve cette augmentation « normale » alors qu'aucun de nous n'a vu sa fiche de paye ou son bulletin de pension augmenter de 25%.

Ils ont osé, comment peut-on oser?

L'argent n'a pas d'odeur, c'est celui du contribuable.

2/ Cas pratique.

Comment baisser le chômage?

Dans votre entourage de nombreuses personnes recherchent un mode de garde pour leurs enfants en bas âge : la pénurie de places en structure collective et la baisse du chômage ne semblent pas être les principales préoccupations de vos élus de la majorité.

Sans aucun argent public, deux professionnelles diplômées Capbretonnaises avaient un projet de mini crèche de 12 berceaux, ouverte à tous, et créant 3 emplois.

L'achat d'un terrain dans la ZA de Laubian à Seianosse a été anéanti.

Le 5 juillet le président de MACS donne un avis favorable par écrit après examen du dossier : malheureusement il dénie cet accord quelques semaines plus tard, lequel devient alors caduc (le dossier est à votre disposition).

Partout ailleurs en France les collectivités font appel au secteur privé pour pallier le manque de places dans les structures publiques du secteur de la petite enfance, sauf dans les Landes. Fritz Köhler et Nathalie Castets fritz.kohler@orange.fr oppositioncapbretonnaise@hotmail.fr

Comme un champion



Après le renouvellement de la convention entre la Ville, la Région et la Fédération Française d'Athlétisme, Pierre-Ambroise Bosse* a animé un entraînement de plus 30 jeunes demi-fondeurs aquitains.

*champion d'Europe junior en 2011, champion de France 2012, médaille de bronze aux championnats d'Europe d'Helsinki en 2012 et demi-finaliste aux Jeux olympiques de Londres 2012





Décembre en fête

Pour les jeunes, pour les sportifs, pour nos aînés, la fin d'année a été l'occasion de se réjouir ensemble.





La Saint-Nicolas capbretonnaise s'est illustrée par un programme particulièrement riche : spectacle pour enfants, distribution de chocolatines et fête foraine (photo 1). Le premier noël organisé dans les nouveaux locaux du centre de loisirs a remporté un vif succès (photo 2). Les jeunes sportifs se sont retrouvés au Rio, sur l'invitation de l'Office municipal des sports qui leur a offert une séance de cinéma suivie d'un goûter.

Nos aînés n'étaient pas en reste avec les spectacles et les friandises des EHPAD du



Rayon Vert, de Notre-Dame des Apôtres (photo 3) et de la maison de retraite Bernard Lesgourgues.

Allumez le feu

Le soir de Noël, après les chants des chorales Côte-Sud, Landes Côte Sud Accueille, et des enfants de la catéchèse, la Torèle, dont la légende était contée par Anne-Marie Bellenguez, a été embrasée par Bernard Peyrucain, président de l'amicale des anciens combattants et de la section locale de la FNACA.

Écoliers et collégiens font du ski



Le Pôle enfance jeunesse sport et vie associative organise deux séjours ski à Saint-Lary-Soulan du 10 au 15 mars.

Le premier pour les CM2 et 6°, le second pour les 5° et plus. Au total, plus de 40 jeunes partiront à la montagne.

Renseignements et inscriptions :

Pôle enfance, jeunesse, sports et vie associative - Maison Nismes, rue J. Lartigau Tél: 05 58 41 97 00

Services compris

L'ancien Hôtel-du-Centre a laissé la place à l'Escale info. De nombreux services dédiés aux jeunes et aux familles y tiennent leurs permanences.



Le maire, Patrick Laclédère, et son 1 er adjoint, Eric Kerrouche, président de MACS ont rappelé la volonté politique des élus de conserver L'Hôtel du Centre et de le réhabiliter. Ils ont également remercié les anciens propriétaires qui ont permis la réalisation de ce beau projet.

L'Escale info a été inauguré mi-novembre en présence de la présidente de la CAF (la Caisse d'Allocation Familiale a pris en charge près d'un tiers des dépenses), du sous-préfet et de nombreux élus et partenaires du territoire. On y trouve les ser-

vices du BIJ (Bureau Information Jeunesse) et du PIF (Point Info Famille) de MACS ainsi que des permanences de la CAF, de la Mission Locale, du CDAD (Conseil Départemental d'Accès Au Droit) et de l'AMCF (Accueil Médiation et Conflits Familiaux).

Noël au ponton



Comme chaque année, le Père Noël a commencé sa tournée capbretonnaise en arrivant par la mer

⊕ Histoires d'eau



Dans le cadre de l'ancrage à l'année du festival du Conte, Capbreton programme un spectacle d'histoires et de chansons autour des marins, le 8 février prochain à 20h30 à la salle de spectacle Ph'Art du casino municipal.

Patrik Ewen, conteur, chanteur et musicien breton sera accompagné par l'accordéoniste Loic Le Borgne. Une rencontre du conteur avec une classe de 4° du collège Jean Rostand est également prévue.

En partenariat avec le Pays Adour Landes Océanes, des acteurs locaux ont été associés à cet événement. Après le spectacle, des pêcheurs, l'association les Toqués de l'Océan et l'association la Pinasse Boucalaise proposent une rencontre autour de la mer. Une dégustation d'amuse-bouches à base de produits de la mer sera offerte (en partenariat avec le lycée professionnel Louis Darmanté). Une exposition de maquettes de bateaux sera également présentée.



Sortir

Manifestations

FÉVRIER

- Réception des nouveaux habitants, casino municipal, 2 février Ciné-goûter « Jean de la Lune », cinéma Le Rio, 2 février dès 16h30
- Exposition Anne-Marie Baudrit, médiathèque L'Écume des jours,
 5 au 23 février
- Conte « Trop homme de terre pour être marin » par Patrik Ewen, salle de spectacle Ph'Art, 8 février à 20h30 Spectacle du Studio d'arts chorégraphiques, salles municipales,

10 février à 16h30

- Carnaval avec défilé des enfants organisé par le comité des fêtes, 16 février à 15h
- Rencontre-livre avec Sarah Kaminsky, médiathèque L'Écume des jours, 21 février à 18h30
- Théâtre « La ligne » par la Cie Label Étoile, salle de spectacle Ph'Art, 22 février à 20h30

MARS

- Ciné-danse « First position, le concours de danse », cinéma Le Rio, 1er mars à 20h30
- Finale de Coupe de France de secteur de handball, complexe sportif, 3 mars
- Ciné-mémoire « Metropolis » cinéma Le Rio, 24 mars à 18h
- Exposition philatélique, salles municipales, 30 mars
- Concert commenté « Connaissance du saxophone », salle de spectacle Ph'Art, 30 mars à 18h
- 10 miles des Baïnes, départ du C.E.R.S., 31 mars

AVRIL

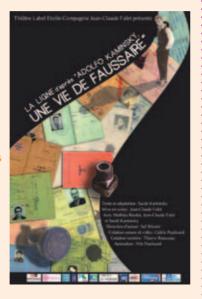
- Soirée « Replay music Landes » avec concert de The Very Small Orchestra, salle de spectacle Ph'Art, 5 avril à 20h30
- Conférence « Ados, parents et Internet », salle de spectacle Ph'Art, 9 avril à 20h
- Exposition Claire Talgorn, médiathèque L'Écume des jours, 15 avril au 12 mai
- Ciné-mémoire « Jules et Jim », cinéma Le Rio, 21 avril à 18h

Coup de cœur

• « La Ligne » par la Cie Label Étoile – Salle de spectacle Ph'Art Vendredi 22 février à 20h30 Réservation : 05 58 72 70 79 Adolfo Kaminsky a offert sa vie à toutes les causes dictées par sa conscience.

La compagnie lui rend hommage en racontant l'histoire de cet aventurier généreux, engagé dans les luttes qui ont fondé les libertés d'aujourd'hui, contre l'injustice et l'oppression.

Rencontre avec sa fille Sarah Kaminsky le jeudi 21 février à 18h30 à la médiathèque L'Écume des jours. Entrée libre.





Retrouver l'agenda culturel de la ville dans le programme joint au journal municipal.



Avenue des Arènes 40510 Seignosse-le-Penon Tél. 05 58 43 17 78 Fax 05 58 43 11 23 www.bourdaines.com



- 16 février, 21h01 Cali
- 1er mars, 21h01 Youssoupha
- 13 mars, 21h01 Benjamin Biolay
- 5 avril, 21h01 Chilly Gonzales



État civil

Naissances

- 12/09 Liam MANCHIA
- 16/09 Gianni DANNÉ
- 17/09 Mila STOSIC
- 23/09 Manoa GAYRAUD DUPRAT
- 24/09 Camille DARNAUDERY
- 25/09 Léon MINVIELLE TILLÉ
- 12/10 Paul STOCK
- 22/10 Théo LEROY
- 01/11 Louis DARBOURE

- 4/11 Ange VALLÈS LAURENT
- 7/11 Emma GRELIER
- 20/11 Zélie ALCARAZ
- 24/11 Alban HERVÉ
- 28/11 Adjani PONTNAU
- 30/11 Hugo QUAETAERS
- 2/12 Tom TOCRAULT
- 11/12 Kaea RAPANA
- 18/12 Manon RICHARD

Mariages

- 06/10 Maria MARBOT et Grégory DUPRAT
- 08/12 Marie LEPAGE et Eric DARDÉ
- 24/12 Nathalie MAZEAUD et Marc BUFFET

Médecins de garde

>> Numéro unique

En cas d'urgence en semaine (après 20h), le week-end (du samedi 14h au lundi 8h) et les jours fériés composez le **15**.

Pour en savoir plus, connectez-vous sur ameli.fr, rubrique "espace assurés", "votre caisse", "en ce moment", "malade la nuit, le week-end ou un jour férié?"

Pour connaître la pharmacie de garde de votre secteur composez le **3237**.

Décès

- 19/09 Serge MORETTI, 61 ans
- 21/09 Jean LESCURE, 85 ans
- 26/09 Jean CASTIGNOLLES, 98 ans
- 15/09 Pierre DESCLAUX, 73 ans
- 30/09 Dominique BINOIS, épouse AÏT OUQDIM, 61 ans
- 20/09 Michel FERNANDEZ, 65 ans
- 1er/10 André FREY, 86 ans
- 10/10 Germaine DOUCET, 91 ans
- 05/10 Jean SAUBION, 61 ans
- 13/10 Pierrette AMESTOY, veuve GLIZE, 80 ans
- 09/10 Irène GAÜZÈRE, épouse BATS, 88 ans
- 17/10 Jean-Baptiste LABADIE, 92 ans
- 20/10 Adrien BOUSQUET, 86 ans
- 21/10 Louisette HOUSSET, veuve RICKWAERT, 81 ans
- 21/10 Jean-Jacques BALLIF, 81 ans
- 23/10 Janine MILET, veuve PLAN-CHARD, 85 ans

- 29/10 Antonio CUSATI, 56 ans
- 30/10 Michel GOUDEAU, 84 ans
- 02/11 Jeanne CAPTON, épouse SIMONINI, 87 ans
- 08/11 Pierre BINOIS, 88 ans
- 29/10 Marcelle DEHON, veuve DAR-RIBAT, 61 ans
- 07/11 Emile HOPFENBLUM, 83 ans
- 10/11 Maurice LABEGUERIE, 78 ans
- 15/11 Gracie LAGARDE, veuve DUS-SÈS, 103 ans
- 16/11 Julienne DUVERT, veuve DUCASSE, 91 ans
- 16/11 Rosa GUILLOUIC, veuve CAZADIEU, 90 ans
- 21/11 Ramon DOMENECH, 79 ans
- 29/11 Robert XANCHO, 75 ans
- 08/12 Isabelle DURAND, veuve LAVIELLE, 86 ans
- 17/09 Gilberte CHAPEAU, veuve GLUMEAU, 99 ans

- 18/09 Jules COUSAERT, 90 ans
- 17/09 Gilberte CHAPEAU, veuve GLUMEAU, 99 ans
- 18/09 Jules COUSAERT, 90 ans
- \bullet 15/11 Gracie LAGARDE, veuve DUSSÈS, 103 ans
- 16/11 Julienne DUVERT, veuve DUCASSE, 91 ans
- 16/11 Rosa GUILLOUIC, veuve CAZADIEU, 90 ans
- 21/11 Ramon DOMENECH, 79 ans
- 29/11 Robert XANCHO, 75 ans
- 08/12 Isabelle DURAND, veuve LAVIELLE, 86 ans
- 14/12 Marinette UHART, veuve DAR-RIEU, 86 ans
- 17/12 Solange BONIFACE, veuve MOUNOURY, 82 ans
- 18/12 Georges DUHAMEL, 78 ans
- 23/12 Henriette VERGÉS, veuve HIQUET, 83 ans

Nouveaux horaires en mairie

Depuis le 2 janvier 2013, pour un meilleur accueil du public, les horaires d'ouverture de la mairie ont changé.

- Mairie et police municipale : du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h30 (16h30 le vendredi). Le samedi matin reste ouvert aux mêmes horaires, 9h-12h.
- Hôtel-de-Ville (services techniques) : du lundi au vendredi de 8h-12h et 13h30-17h30 (16h30 le vendredi)
- Pôle enfance-jeunesse : Lundi et jeudi matin de 8h30 à 12h, mardi et mercredi après-midi de 13h30 à 17h30 et le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30



Noël aux tisons



Il y avait foule, le soir de Noël, pour le traditionnel embrasement Rencontre à la médiathèque avec le groupe de rock biarrot de la Torèle.

Rock et bulles



Eskemo autour du manga officiel de leur album.

Commémoration du 11 novembre



Le maire Patrick Laclédère, les élus du Conseil municipal des enfants et les anciens combattants ont fleuri le monument aux morts.

Pour le droit de mourir dans la dignité



L'antenne départementale de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité a organisé un lâcher de ballons biodégradables en conclusion de sa réunion publique.





« Dans ces récits, j'espère retrouver mon enfance. Collecter, c'est s'inscrire dans une histoire plus longue que la nôtre. »

lls ont choisi de collecter



« Capbreton est un recueil de petites aventures, de joies simples. Je connais des anciens qui seront ravis de les raconter. »



« Cette démarche permet aux collégiens et aux anciens de se rencontrer, de se raconter et de s'écouter. »



Nadine Lerasle

« J'aime ces histoires qui ne sont pas dans les livres d'Histoire. Elles nous donnent les moyens de mieux nous connaître. »



« Cela va sûrement être une expérience formidable. Ce ne sont plus seulement les écrits qui restent : les paroles aussi. »

Si Capbreton m'était conté

Dans le cadre de l'animation de la Maison de l'Oralité et du Patrimoine, une grande opération de collecte d'histoires est lancée. Lesquelles ? Toutes : celles de votre famille, de vos voisins. Et qui les recueillera ? Vous peut-être!

Encore en travaux, la Maison de l'Oralité et du Patrimoine (MOP) fait déjà parler! En effet, une douzaine de volontaires parcourent déjà la ville et ses quartiers, à la recherche de récits de vie, d'histoires, de rumeurs et autres légendes. Formés aux techniques de la collecte, armés de curiosité et de moyens d'enregistrement, ils fournissent à la MOP sa précieuse matière première.

Ils sont aidés dans leur tâche par des élèves du collège Jean-Rostand. Encadrés par leurs professeurs, ces jeunes de 5° et 6° sont partis à la rencontre de leurs aînés, et de leur(s)

histoire(s). Les Kalamities, deux conteurs belges, encadreront leur formation.

Jeunes et moins jeunes verront leurs collectes archivées, et aussitôt sélectionnées et transformées pour être proposés sur les bornes audio de la MOP lors de son inauguration. Alors, à vos magnétos!

Renseignements : Service culture communication 05 58 72 70 74